

4 août 2017

Membres du Comité permanent des finances
a/s de M^{me} Suzie Cadieux, greffière
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Priorités municipales en prévision du budget de 2018

Chers membres,

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ses 2 000 membres représentent plus de 90 % de la population canadienne. De ce point de vue, nous sommes heureux de vous faire part du présent aperçu des priorités municipales en prévision du budget de 2018.

La présente lettre expose les principes à observer pour stimuler la productivité et la qualité de vie au Canada en renforçant les villes et les collectivités à l'échelle nationale. Nous sommes impatients de soumettre des recommandations complètes à votre comité lors des audiences prébudgétaires qu'il tiendra plus tard pendant l'exercice en cours.

Les administrations municipales administrent 60 % de l'infrastructure publique dont dépend la qualité de vie des Canadiens. Grâce à une planification et à des services efficaces, elles bâtissent des collectivités habitables qui constituent des pôles de croissance économique et d'innovation. Pour ce faire, elles apportent des solutions locales face aux défis économiques, environnementaux et sociaux du Canada.

En investissant dans les priorités municipales, le gouvernement du Canada réalise ses principaux objectifs prioritaires, à savoir stimuler la croissance et la productivité, favoriser l'innovation et faire face aux changements climatiques. C'est la raison pour laquelle, dans deux budgets consécutifs, ce gouvernement a établi des niveaux d'investissement historiques et a engagé un dialogue sans précédent avec les administrations municipales.

Budget de 2017 : le grand facteur de changement

Il y a 18 mois, dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à renforcer l'infrastructure publique du Canada au moyen de la stratégie *Investir dans le Canada*. Dans l'Énoncé économique de l'automne suivant, il a ensuite approfondi ces engagements. En fin de compte, il a exposé dans le budget de 2017 le cadre d'un plan à long terme sans précédent visant à créer un Canada plus productif et plus viable en renforçant nos villes et nos collectivités.

Dans le budget de 2017, le gouvernement a répondu à l'appel lancé par la FCM pour faire face à la crise du logement au Canada afin de mieux soutenir les familles et les travailleurs de talent

dont nos collectivités ont besoin pour prospérer. Ce budget a confirmé de nouveaux investissements visant à stimuler la croissance dans les collectivités rurales et du Nord, et il a pavé la voie à l'intensification de l'innovation verte municipale comme façon de relever notre défi national en matière de changement climatique.

Dans le budget de 2017, le gouvernement a également décrit un plan d'investissement qui pourrait marquer le début d'une nouvelle ère dans le domaine du transport en commun au Canada, raccourcir nos déplacements quotidiens et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous pourrions ainsi récupérer des milliards de dollars en productivité que le Canada perd chaque année en raison de la congestion routière, tout en créant des villes dynamiques se livrant concurrence pour attirer les personnes de talent et les investissements.

Le mécanisme de ce plan de transport en commun est aussi important que l'indique son financement à hauteur de 20,1 milliards de dollars. En finançant le prolongement des réseaux de transport sur une base de répartition, le gouvernement fédéral reconnaît que les villes canadiennes peuvent bâtir des pays et sont prêtes à choisir, à concevoir et à exécuter des projets majeurs permettant à la fois de satisfaire aux besoins locaux et de réaliser les objectifs nationaux.

La FCM a qualifié le budget 2017 de « grand facteur de changement » car il met en avant ce rôle de bâtisseur de pays des administrations municipales, et parce qu'il a été conçu par suite d'une consultation sans précédent auprès des administrations municipales. Dans le prochain budget et ceux qui suivront, le gouvernement fédéral pourra le mieux servir les Canadiens en poursuivant et en élargissant ce partenariat fédéral-municipal.

Investir dans le Canada : optimiser la deuxième étape

Les entreprises ont besoin de routes en bon état et de ponts sûrs pour livrer des biens et des services. Les navetteurs ont besoin de réseaux de transport rapides et efficaces pour se rendre au travail. Les entreprises en croissance comptent sur un vaste éventail d'infrastructures et de services communautaires pour attirer des travailleurs qualifiés. Or, même si nous savons que chaque milliard de dollars consacré à ces infrastructures crée 18 000 emplois et une croissance réelle de 1,6 milliard de dollars, ces paramètres sont loin de décrire toute l'ampleur du potentiel de rendement de cet investissement.

Le gouvernement fédéral sait qu'en investissant dans l'infrastructure, il peut libérer l'important potentiel de productivité des travailleurs, des innovateurs, des entreprises et des membres de la collectivité. C'est la mission qu'il s'est donné dans la deuxième étape de son plan *Investir dans le Canada*, étalé sur 11 ans et financé à hauteur de 81 milliards de dollars.

La deuxième étape pourrait transformer ce pays en renforçant nos infrastructures sociales, vertes, rurales et du transport en commun. Son succès repose toutefois maintenant sur des décisions clés en matière de conception de programmes, y compris les décisions à prendre dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement et des négociations à venir entourant les ententes bilatérales intégrées (EBI) avec les provinces et les territoires. La FCM, nos membres et nos partenaires des associations provinciales et territoriales s'attendent à participer tout au long de ces processus. Nous nous attendons en particulier à ce que le Comité surveille les négociations entourant les EBI, qui détermineront dans une grande mesure les résultats des engagements budgétaires fédéraux.

Pour de nombreux volets de financement d'*Investir dans le Canada*, parmi les problèmes de conception encore à régler figurent le choix des projets, le partage des coûts avec les provinces et les territoires, les coûts admissibles, la perméabilité des fonds et les exigences en ce qui concerne les rapports et les résultats. En matière de transport en commun par exemple, le



gouvernement fédéral s'est engagé dans le budget de 2017 à couvrir 40 % des coûts d'immobilisations de l'élargissement du réseau (50 % pour les réparations d'immobilisations). Le gouvernement fédéral a depuis indiqué qu'il demandera une contribution d'au moins 33 % de la part des provinces dans le cadre des EBI. Compte tenu des contraintes budgétaires municipales, le partage des coûts en entier sera essentiel pour faire avancer les projets.

Même si le modèle du plan de transport en commun fondé sur la répartition accorde une place de choix aux municipalités, le choix des projets pour d'autres volets d'investissement est moins simple. Le Fonds des collectivités rurales et nordiques de 2 milliards de dollars ne pourra produire une croissance importante et des améliorations de la qualité de vie que si les collectivités plus petites sont habilitées à acheminer le financement de façon à satisfaire aux besoins locaux pressants, et si les exigences d'identification et de déclaration des projets sont simplifiées. De même, la FCM cherche à préciser la mesure dans laquelle le Fonds pour l'infrastructure verte (FIV) appuiera les mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation en la matière, et d'autres priorités environnementales identifiées à l'échelle locale.

En ce qui concerne tous les investissements dans l'infrastructure, la FCM recommande en principe l'adoption de cadres de financement stable qui permettent aux administrations municipales d'acheminer les ressources vers des projets qui permettent de tirer parti de l'expertise locale et qui offrent des rendements exceptionnels, à l'échelle locale comme dans l'ensemble du pays.

Logement abordable pour les Canadiens

Le secteur du logement représente 20 % du PIB canadien. Or, après des décennies de négligence chronique, le gouvernement fédéral a recommencé à s'occuper du logement abordable en particulier. La FCM et d'autres parties prenantes continuent de collaborer avec le gouvernement à une Stratégie nationale sur le logement (SNL) qui devrait être lancée plus tard cette année. Dans le budget de 2017, le gouvernement a prévu pour la SNL un cadre budgétaire étalé sur 10 ans et dépassant 15 milliards de dollars, y compris l'engagement crucial de maintenir le financement de base des accords d'exploitation qui arrivent à échéance en matière de logement social.

La FCM reconnaît cet engagement renouvelé comme une réponse à notre appel en faveur d'une intervention multipartite de tous les ordres de gouvernements face à la crise du logement au Canada. Un million et demi de familles ne peuvent trouver un logement convenable et abordable. Un locataire sur cinq consacre plus de la moitié de son revenu au logement. Les listes d'attente pour des logements sociaux s'allongent à mesure que les maisons en ruine sont fermées. Cette crise est réelle. En revanche, y trouver une solution représente une occasion unique de bâtir un Canada plus productif, compétitif et inclusif.

Le logement est le fondement des collectivités solides auxquelles nous aspirons. Chaque jour, nous voyons comment un logement abordable et sûr aide les nouveaux arrivants, les familles, les étudiants et les travailleurs de talent qui enrichissent nos collectivités et stimulent notre économie. Les municipalités travaillent donc de concert avec des partenaires communautaires afin de promouvoir la création de nouveaux logements abordables, notamment en fournissant des terres, en réduisant les frais et en accélérant l'octroi des permis. Nous faisons tout ce que nous pouvons, compte tenu de nos ressources limitées.

En octobre 2016, la FCM a publié *l'Avenir du logement au Canada*, nos recommandations complètes en vue de remédier à la crise du logement. Ces recommandations constituent le fondement de notre dialogue continu avec le gouvernement fédéral à l'égard de la Stratégie nationale sur le logement. Nous envisageons un modèle de logements sociaux et abordables



transformé en profondeur. Pour le concrétiser, il faudra un partenariat soutenu entre tous les ordres de gouvernement.

La transformation commence par les assises. Sans un financement urgent consacré aux réparations des logements sociaux, des milliers de familles pourraient perdre leurs maisons, qui risquent d'être fermées parce qu'elles sont dangereuses ou inadéquates. Dans l'ensemble du Canada, le déficit au chapitre des réparations d'immobilisations dans les logements sociaux dépasse maintenant 1,3 milliard de dollars. Par le passé, le fardeau des réparations n'a pas été suffisamment pris en compte dans les accords d'exploitation, et les fournisseurs n'ont pas été autorisés à emprunter ou à refinancer ces réparations. La FCM estime qu'au moins 615 millions de dollars devront être consacrés chaque année, en commençant immédiatement, au financement des réparations nécessaires.

Si le soutien des réparations représente un projet de « rattrapage », il s'agit aussi d'une possibilité d'être proactif. Il a fallu 40 ans au Canada, à partir des années 1950, pour constituer son stock existant de 600 000 logements sociaux.

Le renouvellement de ces logements représente la prochaine étape la plus rentable pour protéger les stocks de l'avenir, tout en offrant aux fournisseurs de logements la stabilité dont ils ont besoin pour orienter la transformation vers la construction d'ensembles d'habitation plus souples à mixité de revenus.

Le gouvernement fédéral doit continuer de faire participer les municipalités à chaque étape du processus. Il devra pour cela appliquer nos conseils pour la suite des choses, en commençant par donner suite aux besoins de réparations urgentes. Il devra aussi réserver un rôle important aux municipalités dans le choix et la conception des projets d'habitation. Les dirigeants municipaux sont particulièrement bien placés pour évaluer les besoins locaux et intégrer la question du logement à la planification du développement communautaire et de l'aménagement du territoire. Pour assurer des progrès durables, cette reconnaissance devra être intégrée à la conception détaillée et à l'exécution de la SNL, ainsi qu'à son cadre budgétaire. La Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté à venir constitue une autre occasion de faire fond sur la SNL, sur la voie d'un Canada plus inclusif, prospère et habitable.

Relever ensemble les défis des changements climatiques

Les changements climatiques constituent le défi de notre époque, et les municipalités ont une incidence sur environ la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada. Elles déterminent aussi certaines de nos pratiques à faibles émissions de carbone les plus systémiques, des immeubles à haute efficacité énergétique au chauffage urbain, en passant par le transport en commun et les usines à émissions de GES quasi-nulles. L'intensification du volet de l'innovation verte à l'échelle locale recèle certaines des possibilités les plus rentables de réduction des émissions au Canada.

Les administrations municipales sont également aux premières lignes des inondations, des feux de forêt et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes qui causent de plus en plus de dommages matériels et de perturbations économiques. Les grandes villes comme les petites collectivités évaluent les risques et élaborent des plans en vue d'adapter les infrastructures publiques aux nouvelles réalités des changements climatiques.

L'intensification des efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci à l'échelle locale produira également des gains de productivité et une croissance substantielle. Comme cette intensification exigera d'importants investissements fédéraux, le Fonds pour l'infrastructure verte (FIV) de 21,9 milliards de dollars représente un important vecteur de



renforcement du pays.

La FCM voudrait participer de façon significative à la finalisation de la conception des volets d'investissement du FIV. Des programmes nationaux comme le fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes de 2 milliards de dollars, s'il est bien conçu en partenariat avec la FCM, peuvent favoriser la mise en place des projets d'infrastructures municipales à grande échelle nécessaires pour faire face aux catastrophes naturelles, aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets d'un climat en profond changement.

Dans le cadre du FIV, une somme de 9,2 milliards de dollars sera transférée aux provinces et aux territoires à l'appui des projets prioritaires, y compris l'eau potable et les eaux usées, la résilience climatique et les initiatives de réduction des GES. Le gouvernement fédéral a précisé que ce financement doit appuyer le « bon dosage » de projets choisis par les provinces et par les municipalités. Ce dosage sera encadré par les négociations des EBI, parallèlement aux critères d'admissibilités et à de nombreux autres détails de conception. Essentiellement, ce dosage devra être atteint au moyen d'une répartition transparente des fonds une fois que les négociations auront pris fin.

Ces détails de conception détermineront les résultats produits par les engagements budgétaires de l'année dernière. Le Canada ne pourra pas atteindre ses objectifs climatiques sans une importante participation des municipalités. Il s'agit d'une occasion sans précédent de placer les solutions locales au centre de la stratégie climatique du Canada.

Un partenariat solide pour un Canada plus fort

Les nouveaux engagements fédéraux en matière d'infrastructure tiennent compte de deux réalités canadiennes modernes. D'abord, les municipalités proposent des solutions rentables et adaptées aux défis nationaux, du renforcement de la productivité à la réduction des émissions. Ensuite, même si les municipalités possèdent une expertise et une capacité locales cruciales, leur progression est entravée par leurs limites budgétaires intrinsèques.

Tant que les municipalités seront limitées à environ 10 % des revenus fiscaux, elles devront continuer de s'appuyer en grande partie sur les investissements des autres ordres de gouvernement. L'ampleur des nouveaux engagements fédéraux commence à en faire état. La priorité de la FCM à l'heure actuelle consiste à s'assurer que les nouveaux investissements sont conçus pour miser sur l'expertise locale de manière à produire des résultats transformationnels pour les Canadiens dont les besoins sont si bien compris par les municipalités.

Le gouvernement fédéral devra pour cela continuer d'approfondir son partenariat avec les administrations municipales. Il devra notamment les faire participer à la conception des programmes *Investir dans le Canada*, à la Stratégie nationale sur le logement et à la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, et les consulter relativement à la conception de la Banque d'infrastructure du Canada comme nouvel outil de placement à titre facultatif. Il devra aussi les faire participer au processus en entier de l'élaboration des politiques fédérales ayant des répercussions locales, de l'intervention pancanadienne à la crise des opioïdes au développement de relations commerciales, en passant par la mise en œuvre systématique de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

La FCM et nos membres ont apprécié le fait que le gouvernement fédéral porte le dialogue à des niveaux jusqu'ici inégalés, jusqu'aux échelons les plus élevés. Pour la première fois en septembre dernier, les maires ont pu se joindre à une réunion des premiers ministres sur les collectivités et l'infrastructure. La FCM se penchera sur le budget de 2018 en adoptant une nouvelle perspective : comment ses engagements peuvent-ils permettre d'approfondir le partenariat fédéral-municipal pour mieux servir les Canadiens?



Les municipalités représentent l'ordre de gouvernement le plus proche des gens dans leur vie de tous les jours. Le gouvernement fédéral arrive à la table en soumettant ses priorités pour bâtir le pays et en exerçant son poids financier. Notre mission commune consiste à bâtir un partenariat fondé sur nos forces intrinsèques, afin de créer des collectivités plus habitables et concurrentielles, et un Canada plus fort.

Veillez agréer, chers membres, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Jenny Gerbasi
Mairesse suppléante, Ville de Winnipeg
Présidente de la FCM

